



## De pire en pire

Un tract a été fait en novembre 2021 par le SPIP. 6 mois après, quel bilan ?

L'arrivée d'une contractuelle..., ouf pour notre planning arrivant allégé, mais dans quelles conditions pour elle ? Pas de bureau, pas de formation en MF, une fin de contrat quand elle sera pleinement à l'aise dans son poste.

On ne va pas vous rappeler tous les dysfonctionnements de la MALC qui impactaient notre travail.  
**Aujourd'hui la situation empire : souffrance dans tous les services et manque de personnel.**

Que répondre aux familles qui ne peuvent pas venir déposer de sac de linge ? **Pas de surveillant !**

Que dire aux détenus qui ne peuvent pas être reçus en entretien par le SPIP ? **Pas de surveillant !**

Que dire au JAP qui attend des avis éclairés et rendus à échéance ? **Pas de surveillant !**

Que dire aux partenaires du SPIP qui ne peuvent pas rencontrer les détenus ? **Pas de surveillant !**

Si les solutions apportées au SPIP peuvent être appréciées sur le court terme, elles ne peuvent pas perdurer et sont difficilement applicables (recours au parloir avocat) et pas souvent respectées (note de service).

Cette situation génère des tensions en bâtiment et est source d'insécurité pour les surveillants.

**A l'unanimité, le personnel du SPIP de Lyon intervenant à la MALC, décide :**

- **de ne plus cautionner un fonctionnement qui ne fait que se dégrader et qui ne pourra pas revenir la normale dans les prochaines semaines.**
- **de ne plus descendre en bâtiment en l'absence de surveillant activités.**
- **de ne plus surcharger le travail du surveillant du parloir avocat.**
- **de rédiger nos rapports à destination des magistrats avec les éléments dont nous disposons.**

Nous apportons notre soutien à l'ensemble des personnels dont l'effectif semble inversement proportionnel à l'augmentation de la population pénale.

Nous rappelons à notre DFSPIP qu'il s'était engagé, en novembre 2021 à remettre un courrier au directeur de la MALC, relevant tous les dysfonctionnements que le SPIP subissait.

Nous lui avons remis toutes les informations nécessaires, **qu'en a-t-il fait ?**

Des groupes de travail devaient être organisés au sein de l'équipe SPIP MF, **qu'en est-il ?**

Une réunion bilan devait être organisée début 2022, **qu'en est-il ?**

Monsieur le DFSPIP semble avoir oublié qu'une partie de ses agents travaille à la MALC.

Corbas, le 12/05/2022